



« Nous pensons aujourd'hui la société inclusive de demain », Sophie Cluzel, secrétaire d'Etat aux Personnes handicapées

Propos recueillis par Sophie d'Auzon et Barbara Kiraly | le 26/03/2021 | [Accessibilité](#), [Droit de la construction](#), [France](#), [Douche zéro ressaut](#), [Loi Elan](#)



Ma newsletter personnalisée



Accessibilité -

Du logement au transport, Sophie Cluzel souhaite impliquer tous les acteurs pour faciliter la vie des personnes handicapées.

Quel regard portez-vous sur les apports de la loi Elan en matière d'accessibilité des logements ?

L'ambition était d'adopter une approche pragmatique de l'accessibilité, pour toutes les formes de

handicap. Nous avons conservé l'ambition d'une accessibilité universelle, de n'assigner personne à résidence. Les parties communes des immeubles neufs, les salons et les toilettes sont 100 % accessibles, ainsi que 20 % des appartements. Les 80 % restant peuvent désormais être simplement évolutifs. Il faut savoir que 80 % des handicaps surviennent au cours de la vie. A l'instant T, une famille a davantage besoin de grandes chambres que de grandes salles de bains. Mais en cas de nécessité, la cloison séparant ces pièces peut être déplacée rapidement et simplement, car il n'y aura pas de canalisations entre les deux grâce à la construction « évolutive », permettant ainsi d'adapter le logement à tout type de handicap. Nous avons aussi rendu l'ascenseur obligatoire dans le collectif neuf dès le R + 3 pour démultiplier l'offre d'accessibilité réelle. Nous étions l'un des derniers pays européens à ne l'imposer qu'à R + 4... Il s'agit de mettre en œuvre une politique du logement qui serve le bien commun, c'est-à-dire l'ensemble de la population.

Mais le concept d'évolutivité ne revient-il pas à faire payer la mise en accessibilité aux personnes handicapées ?

Ce coût était partagé par la collectivité dans le 100 % accessible, il l'est toujours dans l'évolutif, avec en outre l'objectif que le changement puisse s'opérer à moindres frais. Il ne s'agit pas de faire porter l'ensemble de ces charges par la personne, à travers notamment la prestation de compensation du handicap, qui comporte une aide financière à l'adaptation du logement.

Les promoteurs jouent-ils le jeu de l'accessibilité ?

Je tiens à souligner que toutes les normes relatives à la construction ne trouvent pas leur origine dans la prise en compte de l'accessibilité. Celles, par exemple, répondant aux questions de sécurité, d'incendie ont un impact fort.

Par ailleurs, une construction est prévue pour trente, quarante, cinquante ans. C'est la société inclusive de demain que nous sommes en train de penser. Le concept de logement évolutif donne de la souplesse et devrait permettre de rattraper le retard en matière d'accessibilité universelle. Et c'est la responsabilité de tous, pas uniquement celle des promoteurs. Les élus, les services délivrant les permis de construire doivent aussi impulser de nouvelles façons d'appréhender l'accessibilité universelle. Enormément de promoteurs, de bailleurs se lancent dans cette direction, réfléchissent à l'intergénérationnel, au vivre-ensemble...

L'obligation du zéro ressaut pour les douches inquiète les acteurs du bâtiment, qui réclamaient davantage de temps...

La loi de 2005 date... de 2005. Il me semble difficile de justifier qu'il faudrait encore attendre pour passer à la mise en œuvre de cette accessibilité universelle. La poussière a été mise sous le tapis trop longtemps, et le temps presse. Je suis à présent favorable à un accompagnement des acteurs afin de passer à la vitesse supérieure. Les hôteliers, par exemple, ont fait une force de la douche sans ressaut ; je suis convaincue que ce dispositif va vite entrer dans les mœurs, et que nous constaterons bientôt qu'il y a un intérêt réel à construire de cette façon.

Balcons et terrasses vont-ils suivre le même chemin ?

Nous sommes actuellement dans la mise en œuvre de la mesure sur le ressaut de douche pour

que l'ensemble des professionnels s'en emparent. Cette mesure constitue une avancée importante pour l'accessibilité des logements à tous, et c'est notre priorité du moment.

Faut-il aller plus loin dans l'accessibilité des logements ?

Bien sûr. Nous devons encore progresser, notamment sur la domotique et la signalétique dans la construction, en intégrant bien que le handicap peut être physique, mais aussi sensoriel, mental, psychique... Il faut travailler avec les promoteurs, les constructeurs, les collectivités et le secteur médico-social sur ce qui existe déjà. Et le faire au niveau local, pas forcément national. Certains territoires sont très en avance, comme la Bretagne avec la chaire « Maintien à domicile » de Lorient. Il faut pousser la coopération et l'innovation. Sur le plan de la réglementation, nous avons tout ce qu'il faut, il est possible d'aller beaucoup plus loin sans contrainte, en s'appuyant notamment sur la construction intelligente. Ainsi, je suis persuadée que d'ici à cinq ans, il n'y aura plus d'interphones avec le défilement des noms dans les nouvelles constructions. Ils seront remplacés par des dispositifs utilisables par tous.

Par ailleurs, il faut rappeler que, dans le plan de relance de 4 milliards d'euros dédié à la rénovation, l'accessibilité est très présente. Dans tous les appels d'offres publics, ce sujet fait partie du cahier des charges, permettant ainsi d'avancer de façon globale.

Quelle est votre feuille de route sur l'habitat inclusif ?

Nous avons avancé très vite sur le sujet, après la remise du rapport Piveteau-Wolfrom [« Demain, je pourrai choisir d'habiter avec vous ! », NDLR] en juin dernier. Il s'agit de pousser des projets de construction ou de rénovation permettant la colocation, en cœur de ville, de personnes en situation de handicap ou de seniors, avec un vrai projet de vie partagée. Avec mes collègues du gouvernement impliqués sur cette thématique, nous avons formellement lancé notre plan d'actions fin février, en présence de l'Assemblée des départements de France.

A ce titre, le déploiement de « l'aide à la vie partagée » est engagé. Une ligne budgétaire a été votée dans la loi de financement de la Sécurité sociale pour 2021 - l'Etat y contribuera en effet à hauteur de 80 % - afin que cette aide financière soit opérationnelle dès les prochaines élections des conseils départementaux [qui la distribueront, NDLR]. L'aide est pérenne et attachée à la personne pour lui laisser le choix dans ses décisions. L'objectif est d'accélérer le déploiement de 600 projets d'ici à la fin 2022. Les promoteurs peuvent ainsi imaginer, dans une opération neuve, dédier un plateau à cet habitat inclusif. Ce qui suppose d'y réfléchir très en amont.

L'accessibilité des ERP est-elle aujourd'hui satisfaisante grâce aux agendas d'accessibilité programmée (Ad'AP) ?

Pas encore. Cette accessibilité n'est pas complètement là... Sauf dans les grands ERP. Je veux vraiment développer l'accessibilité du quotidien, aider les cafés, pharmaciens, coiffeurs... à rendre leurs locaux accessibles et travailler sur les cheminements. Ce n'est pas simple, car nombre de commerces sont actuellement fermés en raison de la crise sanitaire. L'idée est de faire de l'incitatif - en simplifiant les démarches par exemple - et absolument pas du coercitif. Par ailleurs, il est fondamental d'avoir accès à l'information : nous développons la plate-forme collaborative Acceslibre, qui va recenser tous les ERP accessibles en France. C'est un chantier considérable, et le site web devrait être ouvert au grand public au printemps.

« La construction intelligente permettra d'améliorer l'accessibilité des logements. »

Quid des transports ?

L'accessibilité universelle doit aussi progresser dans ce domaine et ça avance. Le président de la SNCF m'a confirmé que le calendrier de mise en accessibilité des gares serait tenu. Autre exemple, je souhaite que les Jeux olympiques de 2024 soient l'occasion d'accélérer l'accessibilité de certains nœuds de communication, avec toujours l'efficacité et le pragmatisme en ligne de mire. J'ai missionné voilà deux ans le préfet d'Ile-de-France pour travailler sur les freins en la matière, le principal étant la sécurité, avec des problématiques d'évacuation des personnes. Il faut travailler avec les autorités organisatrices de transport, les pompiers, la police... Je veux en faire un véritable héritage, comme les Londoniens l'ont fait en 2012. Ils ont défini, avec les usagers, les stations qu'il était prioritaire de rendre accessibles, et ont formé massivement leurs agents à l'évacuation. Nous travaillons aussi avec la Solideo sur le village olympique, qui est un véritable laboratoire d'accessibilité universelle - du bâti, de la voirie, de la signalétique... Le gouvernement y consacrera un budget conséquent.